

Inscription, mode d'emploi

Ce document est conçu pour faciliter votre inscription.

Merci de suivre les conseils suivants, étape par étape.

NB : Au moment de votre envoi, vérifiez les dates d'inscription des formations choisies (certaines formations ont une date limite d'inscription).

Étape 1 : Lisez attentivement les documents d'information

- la **Notice descriptive** de votre formation
- tout autre document portant la mention « à conserver » en haut à gauche

Étape 2 : Remplissez lisiblement les documents d'inscription

- la **Fiche d'inscription**
- tout autre document portant la mention « à renvoyer » en haut à gauche

Étape 3 : Retournez votre dossier complet, signé

- Indiquez sur l'enveloppe en haut à gauche, l'intitulé complet des formations demandées.
- Vérifiez que vous avez joint toutes les pièces demandées à votre dossier d'inscription.
- Joignez votre titre de paiement et les pièces indiquées en fonction du mode de paiement choisi.

Si vous vous inscrivez à plusieurs formations pour lesquelles les dossiers d'inscription sont à retourner à des adresses différentes, retournez ensemble ces dossiers (complets, signés) à l'adresse de votre choix.

Étape 4 : Vous recevrez en retour les documents nécessaires à votre entrée en formation

- **une confirmation d'inscription** contenant, **selon la formation choisie** :
 - une attestation d'inscription
 - des certificats de scolarité
 - votre indicatif (numéro d'inscription), à rappeler pour toute correspondance
 - des étiquettes d'identification avec codes à barres, à coller sur vos devoirs
 - une bibliographie indispensable ou conseillée
 - un programme de travail ou des conseils méthodologiques
- **les documents pédagogiques**, adressés en un seul ou plusieurs envois, selon l'importance et la durée de votre formation

Merci d'avoir choisi le Cned

Important : le Cned ne procède pas aux inscriptions aux examens et aux concours.

Vous devez effectuer vous-même cette démarche auprès de l'organisme ou de l'administration concerné(e). Renseignez-vous le plus tôt possible sur les conditions, les dates d'ouverture et de clôture de ces inscriptions.



CS 60288
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX

Un conseiller à votre écoute

05 49 49 94 94

Novembre à mai : lundi à vendredi : 8 h 30 - 18 h
Juin à octobre : lundi à vendredi : 8 h 30 - 18 h 30 et
samedi : 9 h - 12 h 30

Tarifification ordinaire, sans surcoût



CENTRE DE RELATION CLIENT
Délivré par AFNOR Certification
www.marque-nf.com

Votre enfant réside à l'étranger ?

Téléchargez sur www.cned.fr le dossier d'inscription
spécial « international ».

Fiche d'inscription 2012/2013

Collège : classe complète à inscription réglementée ou libre

1 - L'élève À remplir en majuscules

M. Mlle

Réservé au Cned _____

Nom _____

Prénoms _____ Nationalité _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____

Adresse d'envoi des cours (assurez-vous qu'ils pourront bien être réceptionnés ; les colis non réclamés sont retournés au Cned) :

(au besoin, indiquez : « chez M. ... », « Collège... ») _____

Code postal _____ Ville _____

Pays _____

Indiquez obligatoirement les coordonnées des parents ou du représentant légal de l'élève

père mère représentant légal

Nom, adresse _____

Tél. fixe _____ Tél. portable _____ Autre tél. _____

Adresse électronique _____ @ _____

Si l'adresse de l'un des parents est différente de celle indiquée ci-dessus père mère

Nom, prénom, adresse _____

Adresse électronique _____ @ _____

Si l'élève a déjà été inscrit au Cned, indiquez son dernier indicatif _____

L'élève relève-t-il de la MDPH ? Non Oui, indiquez les coordonnées de l'enseignant référent _____

Scolarité antérieure (à compléter par la famille, au besoin sur papier libre)

Année	Classe	Nom et adresse de l'établissement	Niveau atteint
2008-2009			
2009-2010			
2010-2011			
2011-2012			
2012-2013*			

* Si inscription au Cned en cours d'année scolaire

Votre enfant redouble-t-il ? Oui Non

Interruption en cours de scolarité le _____, durée et motif _____

2 - Documents à joindre obligatoirement

Pour une inscription en classe complète à inscription réglementée		Justificatifs à fournir	
		si l'élève est âgé au jour de l'inscription de...	
		moins de 16 ans	16 à 28 ans
Entrée en 6 ^{ème}	<input type="checkbox"/> avis d'admission en classe de 6 ^{ème} , sur papier à tête de l'autorité compétente portant cachet et signature <input type="checkbox"/> copie du livret d'évaluation		
Entrée en 5 ^{ème} , 4 ^{ème} ou 3 ^{ème}	<input type="checkbox"/> copie des bulletins trimestriels de l'année précédente (sauf inscrits au Cned) précisant les avis d'orientation ou passage de classe	<input type="checkbox"/> avis favorable du directeur académique des services de l'éducation nationale de votre lieu de résidence (cf. paragraphe 3 suivant)	<input type="checkbox"/> copie d'une pièce d'identité ou du titre de séjour
Inscription en cours d'année scolaire	<input type="checkbox"/> copie du (des) bulletin(s) du (des) trimestre(s) effectué(s) dans l'établissement fréquenté depuis le début de l'année <input type="checkbox"/> exeat (ou certificat de radiation) de cet établissement	<input type="checkbox"/> document « déclaration au maire de l'inscription au Cned » joint, qui sera adressé par le Cned à la mairie.	Et, si l'élève a interrompu sa scolarité plus d'une année scolaire pour raisons médicales ou pour suivre un stage à l'étranger : <input type="checkbox"/> certificat médical <input type="checkbox"/> ou attestation de stage
Elèves précédemment scolarisés en établissement privé hors contrat, ou hors du système scolaire français, ou « en famille »	<input type="checkbox"/> attestation de niveau délivrée par le directeur académique des services de l'éducation nationale de votre lieu de résidence		
Elèves inscrits pour raison de santé	<input type="checkbox"/> imprimé « bilan médical » joint, dûment rempli et signé par un médecin scolaire ou un médecin spécialiste		
Pour toute inscription (hors inscription gratuite)			
<input type="checkbox"/> un RIB en cas de règlement par prélèvements automatiques (ET envoyer à la banque l'autorisation de prélèvements automatiques)			
<input type="checkbox"/> le chèque, si vous choisissez ce mode de paiement (cf. paragraphe 5 suivant)			
<input type="checkbox"/> le reçu, comme preuve du paiement, en cas de règlement par virement			


N.B. Pour tout élève résidant à l'étranger, de nationalité française ou étrangère, téléchargez sur www.cned.fr le dossier d'inscription spécial « international ».

DATES LIMITES d'inscription :

- le 30 novembre 2012 pour la classe complète à inscription réglementée.

- le 31 mars 2013 pour la classe complète à inscription libre.

3 - Avis du directeur académique des services de l'éducation nationale

 **Obligatoire** pour une scolarisation en **classe complète à inscription réglementée** des élèves de **moins de 16 ans, résidant sur le territoire national** (cf. circulaire n° 2011-238 du 26-12-2011 relative à l'instruction dans la famille).

→ La famille doit faire compléter ce paragraphe par le directeur académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN) de son lieu de résidence, avant de retourner le dossier d'inscription complet au Cned.

Pour ne pas retarder l'inscription, adressez votre demande au DA-SEN dès juin si possible. (Les services académiques sont généralement fermés de la mi-juillet à la mi-août.)

Je soussigné(e) _____

directeur académique des services de l'éducation nationale,

nom et code du département _____ Code

donne un avis favorable pour l'inscription au Cned de l'élève _____

• pour une inscription :

à l'année scolaire 2012/2013 complète - *date limite d'inscription 30/11/2012*

en cours d'année pour un élève scolarisé depuis la rentrée - *date limite d'inscription 31/03/2013*

Pour toute demande d'inscription après le 31/03/13, contactez le Cned au 05 49 49 94 94.

précisez l'établissement fréquenté depuis le 01/09/2012 _____

• pour le motif suivant :

12 - Soins médicaux en famille

14 - Activités sportives ou artistiques

13 - Soins médicaux en établissement spécialisé

15 - Itinérance de la famille

17 - Maladie ou handicap avec suivi par la MDPH

19 - Éloignement géographique d'un établissement scolaire

05 - Autre*, précisez _____

* Si l'instruction dans la famille est un choix de la famille, l'élève peut être inscrit au Cned en **classe complète à inscription libre** et ce, sans avis favorable du DA-SEN.

Cet élève peut être scolarisé au Cned en **classe complète à inscription réglementée**, en classe de _____

N° INE

Affaire suivie par _____ Tél. _____

Adresse électronique _____ @ _____

Date _____

Signature et cachet obligatoires

4 - Formation choisie

Classe complète <input type="checkbox"/> à inscription réglementée ou <input type="checkbox"/> à inscription libre	Tarif*
Précisez la classe et le niveau	
Langue vivante 1 obligatoire (la LV1 choisie en 6 ^e doit être poursuivie jusqu'en 3 ^e)	
Langue vivante 2 obligatoire (la LV2 choisie en 4 ^e doit être poursuivie en 3 ^e)	
Option facultative	
Total à régler	

* Reportez-vous à la notice tarifs du dossier.

5 - Mode de paiement choisi

Renseignements au 05 49 49 94 94 

En plusieurs fois par prélèvements automatiques

Voir modalités sur le contrat de prélèvements automatiques joint

Joindre un RIB à cette fiche d'inscription ET envoyer à votre banque l'autorisation de prélèvements automatiques jointe

Nombre de mensualités	<input type="checkbox"/> 3 (à partir de 150 €) <input type="checkbox"/> 5 (à partir de 150 €) <input type="checkbox"/> 10 (à partir de 500 €)
Jour du prélèvement	<input type="checkbox"/> le 5 <input type="checkbox"/> le 10 <input type="checkbox"/> le 28 du mois
Titulaire du compte	*Nom, prénom _____
*si différent de l'inscrit	*Date et lieu de naissance _____

Signature*

En 1 fois par chèque

À l'ordre de

Agent comptable du Cned

Indiquer au dos du chèque

Noms, prénoms des inscrits et références des formations

En 1 fois par virement

À l'ordre de

Agent comptable du Cned *Les frais d'émission du virement sont à votre charge*

Joindre à cette fiche d'inscription

Le reçu, comme preuve de paiement

Préciser dans la zone « libellé »

Les noms et prénoms des inscrits

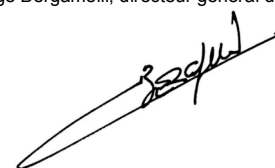
Identifiant national du compte bancaire - RIB				Domiciliation	
Banque	Guichet	Compte	Clé	TPPOITIERS	
10071	86000	00001002685	73	DRFIP Poitou-Charentes et Vienne 11 rue Riffault - BP 549 - 86020 Poitiers cedex	
Identifiant international de compte bancaire				BIC (Bank Identifier Code) / SWIFT	
IBAN (International Bank Account Number)				TRPUFRP1	
FR76	1007	1860	0000	0010	0268 573

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de délivrance des formations du Cned, du contenu de la notice descriptive de la formation choisie, des informations communiquées par le Cned sur l'obligation scolaire, et les accepter.

Date _____

Signature obligatoire
(Pour les mineurs, nom et signature du représentant légal.)

Serge Bergamelli, directeur général du Cned



Conditions générales de délivrance des formations applicables à compter du 1^{er} avril 2012

Article 1er - Champ d'application des conditions

Les présentes conditions s'appliquent à l'ensemble des formations délivrées par le Cned sous réserve de conditions particulières ou dérogatoires applicables à certains publics, formations ou produits, notamment les « Rendez-vous du Cned », les produits d'autoformation (DVD, cédéroms...), et les produits et services vendus sur la boutique en ligne du Cned.

Article 2 - Les formations

2.1 - Les caractéristiques et descriptifs de chaque formation et le cas échéant, les conditions administratives, pédagogiques et les périodes d'inscription, sont précisés dans les notices descriptives fournies pour chaque formation. Assurez-vous que les conditions requises pour s'inscrire sont remplies.

Tout dossier reçu par le Cned après la date limite d'inscription lorsqu'elle est prévue au titre de la formation ne peut être pris en compte et sera retourné.

Toute demande ne respectant pas les conditions administratives ou pédagogiques peut être refusée par le Cned. Dans ce cas, le Cned s'efforcera de vous proposer une formation adaptée à chaque situation.

Votre inscription à une formation du Cned vous est strictement personnelle. Tout transfert de l'inscription au profit d'un tiers ou mise à disposition de supports de cours, à quelque titre que ce soit, (gratuit ou onéreux) est strictement interdit.

2.2 - Dans le cadre des formations développées en partenariat avec d'autres organismes, des modalités particulières sont susceptibles de figurer dans la notice descriptive de la formation concernée. Le cas échéant, ces modalités particulières se substitueront aux présentes conditions générales. En outre dès lors qu'une inscription auprès d'un organisme partenaire s'avère nécessaire, parallèlement à celle réalisée auprès du Cned, celle-ci s'effectuera selon les modalités propres à cet organisme.

Article 3 - Modalités d'inscription

Tout choix de formation et de session d'inscription est définitif et ne peut donner lieu à changement de formation ou report d'inscription.

3.1. - Formation initiale du CP au BTS

En application de l'article R 426.2 du code de l'éducation, le Cned assure, pour le compte de l'Etat, le service public de l'enseignement à distance. A ce titre, il dispense un service d'enseignement à destination des élèves, ayant vocation à être accueillis dans une école élémentaire, un collège ou un lycée, et ne pouvant être scolarisés totalement ou partiellement dans un de ces établissements.

Pour vous inscrire, adressez-nous la fiche d'inscription dûment complétée, datée et signée, et accompagnée de l'ensemble des pièces justificatives demandées.

Selon votre situation, votre inscription sera gratuite ou soumise au règlement d'un tarif. L'ensemble des précisions utiles sur ce point figure dans le dossier d'inscription de chaque formation. Le tarif éventuellement dû représente un droit d'inscription et ne peut donner lieu à remboursement.

Après validation de votre fiche d'inscription par le Cned, vous êtes inscrit à votre formation et les premiers documents pédagogiques et/ou le code d'accès à vos formations en ligne vous sont adressés, conformément au calendrier de formation figurant dans la notice descriptive.

Toute demande complémentaire de produit de formation (cours à la carte, soutien...) est effectuée selon les modalités figurant à l'article 3.2 ci-dessous.

3.2 - Formation à titre individuel qualifiante, certifiante, diplômante ou libre

Pour vous inscrire, adressez-nous la fiche d'inscription (valant contrat) dûment complétée, datée, signée et accompagnée de votre règlement.

La date effective d'inscription est celle de la signature de la fiche d'inscription sous réserve de satisfaire aux conditions pédagogiques et administratives. Suite à la réception de votre fiche d'inscription par le Cned, une attestation d'inscription, les premiers documents pédagogiques et/ou le code d'accès à vos formations en ligne vous sont adressés, conformément au calendrier de formation figurant dans la notice descriptive.

Dans le cadre de cette inscription vous bénéficiez des dispositions de l'article 9 ci-après.

3.3 - Formation professionnelle continue des salariés et des demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaires du RSA dont l'action de formation est prise en charge totalement ou partiellement

Pour toute demande de formation, vous devez remplir et retourner la fiche d'inscription. En cas de paiement total ou partiel effectué par un organisme financeur (organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) ou autres), vous devez obtenir, avant le début de la formation, une attestation de prise en charge auprès de l'organisme dont vous dépendez. Cette prise en charge doit être adressée au Cned avec la fiche d'inscription. Les sommes non prises en charge par l'organisme financeur seront dues par votre employeur ou vous-même. Une convention de formation professionnelle continue ou un contrat est ensuite établi par le Cned conformément aux prescriptions du code du travail (intitulé de la formation, prix, modalités de financement, cessation anticipée...). Dès réception de la convention ou du contrat signé, le Cned adresse les premiers documents pédagogiques et/ou le code d'accès aux formations en ligne, conformément aux calendriers de formation figurant dans les notices descriptives jointes au dossier d'inscription.

3.4 - Inscription aux examens et concours

A l'exception des certifications professionnelles ASCA et S2MS, le Cned n'est pas compétent pour organiser les examens et les concours ou pour procéder à l'inscription à ceux-ci. Il vous appartient d'effectuer les démarches nécessaires auprès de l'organisme ou de l'administration concernée.

Renseignez-vous le plus tôt possible sur les conditions ainsi que sur les dates d'ouverture et de clôture de ces inscriptions. A toutes fins utiles, des informations sont données dans les notices jointes au dossier d'inscription.

Article 4 - Dispositions financières

4.1 - Les tarifs applicables sont ceux précisés dans la notice en vigueur au moment de votre inscription.

Tous nos tarifs sont en euro, franco de port et nets de taxe.

Nos tarifs ne comprennent pas :

- le coût de l'acquisition de fournitures pédagogiques complémentaires à la formation (livres, cédéroms...).
- Le caractère facultatif ou obligatoire de ces fournitures est indiqué dans la notice descriptive de chaque formation.
- les frais annexes nécessaires à l'accessibilité aux services (téléphone, déplacements aux « rendez-vous du Cned », connexions internet...).
- le cas échéant, les droits et frais d'inscription obligatoires pour les formations diplômantes (enseignement supérieur, BTS, ...) et les concours, payables auprès des établissements concernés.

- le cas échéant, la cotisation forfaitaire à la sécurité sociale des étudiants si votre affiliation est obligatoire et payable auprès du Cned.
- les éventuels frais de douane ou taxes locales sont à votre charge et relèvent de votre responsabilité. Nous ne sommes pas tenus de vérifier et de vous informer des droits de douane et taxe applicables.

Il vous appartient de vous renseigner auprès des autorités locales compétentes sur l'existence éventuelle de tels frais.

4.2 - Modes de paiement acceptés

- en une fois par chèque,
- en une fois par virement,
- en plusieurs fois par prélèvements automatiques, dans les conditions précisées dans la fiche d'inscription.

En cas de non paiement d'une échéance, les sommes restant dues deviennent immédiatement exigibles, le Cned se réservant le droit de recouvrer les sommes dues par les moyens légaux en vigueur et de suspendre le déroulement de votre formation. Tout impayé, toute présentation de paiement rejetée par la banque du client donnera lieu à une pénalité pour frais de dossier égale à 10% du montant des sommes exigibles.

Article 5 - Modes et délais de livraison des supports pédagogiques

5.1. Expéditions
Les formations comprenant des supports physiques peuvent donner lieu à un ou plusieurs envois distincts. La remise du (des) colis est effectuée à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription. Selon les situations, les expéditions pourront être réalisées en envois suivis. Le choix de l'opérateur postal appartient au Cned.

En toute hypothèse, pour toute inscription effectuée à partir de la date de début de formation, les délais moyens d'expédition, à compter de la date d'inscription, sont :

- Pour les envois en France métropolitaine, Monaco et Andorre : 15 jours ouvrés.
- Pour les autres destinations : 30 jours ouvrés.

Les délais de livraison ne peuvent être assurés en cas de force majeure, notamment en cas de grève, telle que définie par la jurisprudence.

5.2. Réexpéditions

En cas d'erreur, faute ou négligence de votre part nécessitant pour le Cned de vous réexpédier un ou plusieurs colis (changement d'adresse non communiqué au Cned, colis non réclamé à la Poste et retourné au Cned...), les frais de réexpédition seront à votre charge.

En outre, les envois en France métropolitaine, Monaco et Andorre : 15 jours ouvrés.

Pour les autres destinations : 30 jours ouvrés.

Les délais de livraison ne peuvent être assurés en cas de force majeure, notamment en cas de grève, telle que définie par la jurisprudence.

5.2. Réexpéditions
En cas d'erreur, faute ou négligence de votre part nécessitant pour le Cned de vous réexpédier un ou plusieurs colis (changement d'adresse non communiqué au Cned, colis non réclamé à la Poste et retourné au Cned...), les frais de réexpédition seront à votre charge.

Article 6 - Services en ligne

Nonobstant les dispositions ci-après, toute personne qui accède aux services en ligne du Cned est soumise aux conditions particulières d'utilisation applicables au service en question.

Aussi, le fait d'accepter les présentes conditions ne vous dispense pas de vous soumettre aux conditions particulières d'utilisation du service concerné.

Accessibilité des services en ligne

Le Cned s'efforce, dans la mesure du possible, de maintenir accessibles ses services de manière permanente 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sous réserve des périodes de maintenance et d'entretien, des opérations de mise à jour des serveurs et de leurs éventuelles interruptions exceptionnelles.

Prérequis techniques

L'accès à un service s'effectue directement depuis un ordinateur connecté à internet à partir du site dédié dont l'adresse vous sera communiquée suite à votre inscription. Il vous appartient de vous assurer des prérequis techniques nécessaires au bon fonctionnement du service (version du navigateur, versions des plug in éventuels type Flash player, acceptation des cookies...).

Utilisation des services

Nonobstant toute obligation supplémentaire figurant dans les conditions particulières d'utilisation d'un service, vous vous engagez à :

- ne pas utiliser les services à des fins illégales,
- ne pas faire un usage commercial des informations, services et contenus fournis.

L'autorisation non exclusive d'accès aux services de formation en ligne concédée est strictement privative et ne peut sous aucun prétexte être cédée ou apportée à titre onéreux ou gratuit à un tiers sous quelque forme que ce soit. Il vous est également interdit de mettre en place tout procédé informatique ou électronique permettant à des tiers d'accéder au service depuis un ordinateur connecté au site. Le Cned se réserve la possibilité de suspendre l'accès au service en cas :

- d'agissements contrevenant aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle,
- de manquement à l'une quelconque des obligations qui vous incombent en vertu des présentes conditions générales.

Dans ces deux cas, la suspension de l'accès au service ne peut donner lieu à demande de remboursement ni dédommagement.

Fonctionnement des sites - responsabilité

Eu égard à la multiplicité des facteurs et prestataires intervenants dans le cadre d'internet, le Cned ne saurait garantir l'accessibilité permanente et continue à ses sites internet.

Ainsi, il ne saurait être tenu pour responsable des interruptions temporaires d'accès aux sites internet de formation en ligne, de la fiabilité des transmissions des données présentes sur son site, des temps d'accès ainsi que de tout autre aspect technique spécifique lié à l'internet. Il ne saurait notamment être tenu pour responsable, tant des éventuelles pannes et conséquences liées à des interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement de ses sites internet, que des problèmes techniques indépendants de ses services, tels que des problèmes de communication dus à vos fournisseurs d'accès internet ou de tout dysfonctionnement lié à la nature d'internet ou à un cas de force majeure.

Par ailleurs, vous êtes seul responsable des conséquences de votre circulation au sein des pages des sites, et plus généralement lors de la transmission des fichiers et programmes informatiques qui composent les sites sur votre matériel de réception. En particulier, il vous appartient de maintenir votre protection antivirus à jour, ainsi que la version de votre navigateur Web. Le Cned ne saurait être responsable de la transmission éventuelle de virus par le biais de son site.

Le Cned décline toute responsabilité quant à toute intrusion dans ses systèmes informatiques et quant à tout pillage de toute donnée qui pourrait en résulter. Cependant, le Cned met en œuvre les moyens utiles afin de prévenir les intrusions illicites.

Le Cned ne saurait en aucun cas être responsable et tenu de réparer d'éventuels dommages indirects subis à l'occasion de l'utilisation du service tels que la perte d'exploitation, la perte de profit, la perte de chance, les dommages ou frais.

Le Cned ne saurait en aucun cas être responsable et tenu de réparer d'éventuels dommages indirects subis à l'occasion de l'utilisation du service tels que la perte d'exploitation, la perte de profit, la perte de chance, les dommages ou frais.

Article 7 - Propriété intellectuelle - Droit d'auteur

Les outils pédagogiques mis à votre disposition sont protégés par la loi française et par les conventions internationales en vigueur et à venir relatives à la propriété intellectuelle quel que soit leur support (papier, cédérom, phonogramme, vidéogramme, site web). La mise à disposition de tels outils n'opère aucun transfert de droits de propriété intellectuelle à votre bénéfice. Vous ne disposez que d'un droit d'utilisation personnelle.

Aussi, sauf autorisation expresse du Cned ou des titulaires de droits, et sous réserve des exceptions légales, vous est interdite toute exploitation, notamment toute reproduction, représentation, adaptation, communication au public, mise à disposition du public, totale ou partielle, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit et, de façon générale, toute utilisation autre que le suivi de la formation.

Toute revente est interdite. Est également strictement interdite toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation des marques, ou, plus généralement, toute atteinte aux autres droits de propriété intellectuelle attachés aux services, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans accord exprès et préalable du titulaire des droits.

Article 8 - Protection des données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement automatisé déclaré à la commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Conformément aux articles 27 et 34 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant et d'un droit de rectification qui s'exerce auprès du Cned, directeur commercial, Téléport 2 - 2 boulevard Nicéphore Niepce - BP 80300 - 86963 Futuroscope Chasseneuil Cedex.

Des courriels d'information commerciale vous permettant de mieux connaître les services du Cned pourront vous être envoyés. Vous pouvez demander à ne plus recevoir de courriels électroniques de la part du Cned à tout moment en cliquant sur le lien prévu à cet effet et inséré en pied de page de chacun de ces courriels.

Vous pourrez également recevoir des messages commerciaux de la part des partenaires contractuels du Cned dans le cadre d'opérations promotionnelles précises et ponctuelles. Ces partenaires sont spécialement choisis par le Cned et sont reconnus pour la qualité de leurs services et produits.

Toute autre utilisation des données personnelles est soumise à votre accord exprès et préalable.

Article 9* - Rétractation - Cessation anticipée - Force majeure

Si vous êtes inscrit au titre de l'article 3.2 - Formation à titre individuel qualifiante, certifiante, diplômante ou libre, vous pouvez interrompre votre formation à tout moment dans les conditions et selon les modalités définies ci-après.

9.1 - Au titre de la rétractation

Vous bénéficiez d'un délai de dix jours calendaires à compter de la date de signature de votre fiche d'inscription pour vous rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR). Le courrier de rétractation devra être envoyé à l'adresse figurant sur la notice descriptive de votre formation.

Les supports pédagogiques devront être retournés avec votre demande de rétractation, à vos frais, dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, ...).

Si vous faites usage de votre droit de rétractation aucune somme ne sera due. Le remboursement des sommes déjà versées interviendra dans un délai de 30 jours suivant la date d'envoi de la demande de rétractation et du (des) colis reçus (le cachet de la Poste faisant foi).

Lorsque votre formation est accessible en ligne, aucune demande de rétractation ne sera prise en compte dès lors que vous vous serez connecté à la plate-forme de services en ligne de votre formation.

9.2 - Au titre de la cessation anticipée de la formation

Si vous souhaitez interrompre votre formation avant sa date de fin, votre demande de cessation anticipée devra être adressée par courrier en recommandé avec accusé de réception (LRAR), à l'adresse figurant sur votre notice. Les dispositions ci-dessous s'appliquent, en fonction de la durée initiale de votre formation et sous réserve des conditions particulières applicables aux prestations en présence (article 9.2.3).

Par ailleurs, au regard de la flexibilité dans l'organisation et le suivi d'une formation à distance, vous pouvez être amené à réaliser votre formation dans des délais plus courts que ceux estimés par le Cned et l'éventuel calendrier prévisionnel de la formation.

Dans cette éventualité, il pourra vous être demandé une somme supérieure aux seuils fixés au regard du nombre de devoirs que vous avez effectivement renvoyés à la correction. À titre d'exemple, si vous réalisez l'ensemble des devoirs prévus au titre de votre formation au cours du premier mois de formation, l'intégralité du tarif d'inscription sera dû nonobstant votre demande de cessation anticipée.

9.2.1 - Formation dont la durée normale est supérieure à quatre mois

Si votre demande de cessation anticipée est acceptée, il restera à votre charge :

- 65 % du montant total dû pour toute interruption intervenant dans les 30 jours calendaires à compter de l'expiration du délai de rétractation mentionné au 9.1 ci-dessus (soit un remboursement de 35 % du montant total dû),

- 80 % du montant total dû pour toute interruption intervenant dans les 60 jours calendaires qui suivent l'expiration du délai de 30 jours ci-dessus (soit un remboursement de 20 % du montant total dû),

- Au-delà de 90 jours calendaires suivant l'expiration du délai de rétractation mentionné au 9.1 ci-dessus, l'intégralité du montant total est due (soit aucun remboursement).

9.2.2 - Formation dont la durée affichée est inférieure ou égale à quatre mois

Dans ce cas, il restera définitivement à votre charge :

- 65 % du montant total dû pour toute interruption intervenant dans les 15 jours francs à compter de l'expiration du délai de rétractation mentionné au 9.1 des conditions générales de délivrance des formations,

- 80 % du montant total dû pour toute interruption intervenant dans les 15 jours qui suivent l'expiration du délai de 15 jours ci-dessus,

- Au-delà, l'intégralité du montant total est due.

9.2.3 - Cessation anticipée pour les prestations en présence

Sauf en cas d'impossibilité de réalisation de la prestation du fait du Cned ou du centre de formation partenaire, il reste acquis au Cned :

Au titre de « Présence pour démarrer » un forfait de :

- 38 euros si vous n'avez participé à aucune heure de prestation,

- 67 euros si vous avez participé entre 1 et 4 heures,

- 104 euros, soit l'intégralité du montant du rendez-vous, si vous avez assisté à plus de 4 heures de prestation.

Au titre de « Présence pour approfondir » ou « Présence pour pratiquer » :

- un forfait de 64 euros (quelle que soit votre assiduité),

- le coût horaire des séances effectivement réalisées.

Au titre de « présence pour pratiquer » en groupe :

- l'intégralité du montant de la prestation quelle que soit votre assiduité.

Les frais de déplacement pour vous rendre dans le centre de formation partenaire sont à votre charge.

9.3 - Au titre de la force majeure

Si par suite de cas de force majeure dûment reconnue (événement comportant toutes les caractéristiques suivantes : irrésistible, imprévisible, et extérieur, au sens de l'article 1148 du code civil et de son interprétation par la jurisprudence), vous êtes empêché de suivre votre formation au titre de l'article 3.2 ci-dessus (formation individuelle hors formation sous statut scolaire), vous avez la possibilité de rompre votre contrat par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR), envoyée

à l'adresse figurant sur la notice descriptive de votre formation.

Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées seront rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

*Attention, cet article concerne exclusivement les formations du Cned. La cotisation à la SSE étant forfaitaire et indivisible (article R381-8 du Code de la sécurité sociale), aucun remboursement ne peut donc intervenir au titre de l'article 9 des présentes conditions générales. L'intégralité de cette somme est en effet versée à l'URSSAF par l'intermédiaire du Cned.

Article 10 - Réclamation

Toute réclamation concernant votre formation devra être envoyée à l'adresse figurant sur la notice descriptive de votre formation.

Article 11 - Non renonciation

Le fait pour le Cned de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'acquéreur ou de l'inscrit à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'un quelconque des droits dont il est titulaire.

Article 12 - Loi applicable et compétence

Les présentes conditions sont soumises à la loi française. Tout litige relève de la compétence exclusive du Tribunal Administratif.

Conditions particulières de vente applicables aux produits d'autoformation commandés lors d'une inscription à une formation

Les présentes conditions complètent les conditions générales de délivrance des formations. L'ensemble des dispositions ci-dessous, qui dérogent aux conditions générales, se substituent à ces dernières. Ces dispositions n'ont pas vocation à s'appliquer aux commandes réalisées en ligne pour lesquelles des conditions spécifiques sont prévues.

1. - Prix

Les prix sont indiqués en euros et sont nets de taxes. Ils sont modifiables à tout moment sans préavis.

Toutes les commandes sont facturées en euros et payées en euros. Pour toute commande passée hors de la zone euros, les produits seront facturés sur la base du taux de change en vigueur au moment de la commande.

Le paiement de la totalité du prix est à acquitter à la commande et en un seul versement.

Toutes les commandes sont franco de port. Toutefois, pour toute livraison extérieure à la France métropolitaine, les éventuels frais de douane ou taxes locales restent à la charge du destinataire qui en est seul responsable. Il lui appartient de se renseigner auprès des autorités locales sur l'existence éventuelle de tels frais.

2. - Prise de commande et validation

La signature du dossier d'inscription vaut acceptation des présentes conditions.

3. - Mode de paiement

Le règlement des produits d'auto-formation s'effectue avec le règlement de votre formation selon les dispositions de l'article 4.2 des conditions générales de délivrance des formations.

4. - Produits d'autoformation autres que produits en ligne : modes et délais de livraison

Le(s) produit(s) est (sont) expédié(s) au plus tard avec les supports pédagogiques de votre formation.

4.1. - Modes et délais de livraison

Toutes les livraisons sont assurées selon les conditions prévues à l'article 5 des Conditions générales de délivrance des formations intitulé « Modes et délais de livraison des supports pédagogiques ».

4.2. - Indisponibilité des produits

En cas d'indisponibilité définitive du produit commandé, le Cned pourra proposer à l'inscrit un produit d'une qualité équivalente ou supérieure au même prix, ou procédera au remboursement.

4.3. - Transfert de propriété – Transfert de risque

Le transfert de propriété des produits au profit de l'inscrit ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier et ce quelle que soit la date de livraison des produits.

En revanche, le transfert des risques de perte et de détérioration des produits sera réalisé dès réception des produits par l'inscrit.

5. - Produits en ligne : modalités d'accès

Chaque produit en ligne commandé est strictement personnel et n'est valable que pour un seul inscrit. Il ne peut être revendu ni cédé.

Toute autre utilisation est soumise à l'autorisation préalable et expresse du Cned.

Pour chaque produit en ligne commandé, l'inscrit reçoit un numéro d'inscrit.

L'inscrit crée son compte d'accès au site internet dédié en se connectant avec ce numéro, puis en s'attribuant un mot de passe et un login. Les modalités de connexion au site et de création du compte sont propres à chaque produit en ligne et peuvent varier d'un produit à l'autre.

L'inscrit reste seul responsable de l'utilisation de ses identifiants et mots de passe. Il lui est interdit de les communiquer à un tiers.

Le contrôle d'accès à chaque site dédié est réalisé à partir du couple identifiant/mot de passe créé par l'inscrit.

5.1. - Durée et renouvellement

Les produits en ligne sont accessibles par l'inscrit pour la durée précisée dans la notice descriptive. Cette durée prend effet à compter de la date d'inscription indiquée sur la confirmation d'inscription.

Le renouvellement n'est pas automatique. Il fait l'objet d'une nouvelle commande de l'inscrit.

5.2. - Modalités techniques d'accès au service

Ces modalités sont celles figurant à l'article 6 des conditions générales de délivrance des formations.

6. - Droit de rétractation

6.1. - Produits audiovisuels et multimédias

L'inscrit dispose d'un délai de 7 jours francs (le cachet de la Poste faisant foi), pour retourner, à ses frais, les produits ne lui convenant pas. Ce délai court à compter du jour de leur réception par l'inscrit. Si le délai expire un samedi, un dimanche, ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au 1er jour ouvrable suivant.

Les retours sont à effectuer auprès de : Cned - directeur commercial, Téléport 2 - 2 boulevard Nicéphore Niepce - BP 80300 - 86963 Futuroscope Chasseneuil Cedex. Les frais de retour sont à la charge de l'acquéreur.

Le remboursement (hors frais de retour) intervient dans un délai de 30 jours suivant la date d'envoi par l'inscrit de sa demande de rétractation (le cachet de la Poste faisant foi), accompagnée du colis retourné.

Les produits retournés doivent parvenir dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...), et accompagnés d'une preuve d'achat (bordereau d'envoi).

Les articles retournés incomplets, abîmés, endommagés ou salis par l'inscrit ne sont pas repris et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.

Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les enregistrements audio ou vidéo et les logiciels informatiques livrés scellés par le Cned et qui auraient été descellés par l'inscrit.

6.2. - Produits en ligne

L'inscrit dispose d'un droit de rétractation qu'il peut exercer dans un délai de 7 jours francs à compter de la date de livraison de son numéro d'inscrit. Si le délai expire un samedi, un dimanche, ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au 1er jour ouvrable suivant.

Ce droit de rétractation est à exercer auprès du Cned, directeur commercial, Téléport 2 - 2 boulevard Nicéphore Niepce - BP 80300 - 86963 Futuroscope Chasseneuil Cedex. Le remboursement interviendra dans un délai de 30 jours suivant la date d'envoi par l'acquéreur de sa demande de rétractation (le cachet de la Poste faisant foi).

Toutefois, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les produits en ligne que l'inscrit a commencé à utiliser avant la fin du délai de 7 jours. Aussi, le droit de rétractation ne peut être exercé dès lors que l'inscrit s'est connecté pour la première fois et identifié auprès du site dédié avec les identifiants que le Cned lui a communiqués suite à son inscription.

7. - Produits audiovisuels et multimédias et produits d'autoformation autres que produits en ligne : garantie et service après-vente

7.1. - Garantie contractuelle et garantie des vices cachés

Garantie contractuelle

L'acquéreur bénéficie d'une garantie contractuelle contre toutes les défauts qui pourraient présenter le produit, pendant une durée de 3 mois.

Toutefois, la garantie contractuelle ne couvre pas :

- les défaillances liées au non-respect de la notice d'emploi, ou à une utilisation anormale du produit par suite d'une négligence ou d'une faute de l'acquéreur,

- les dommages consécutifs à un phénomène naturel ou à un accident (dégât des eaux, incendie, etc.).

Garantie des vices cachés

La garantie contractuelle joue sans préjudice de la garantie légale contre les vices cachés prévue par le Code civil.

Le Cned garantit donc l'acquéreur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés du produit vendu et s'engage à le remplacer dès lors que le consommateur démontre l'existence d'un tel vice.

7.2. - Modalités de mise en œuvre de la garantie - Remplacement du produit

En cas de défectuosité du produit et de mise en œuvre de la garantie contractuelle ou des vices cachés, le Cned procédera au remplacement du produit par un produit identique dans un délai de 30 jours francs à compter de la mise en œuvre de la garantie et du retour du produit défectueux.

En cas d'indisponibilité définitive du produit de remplacement, les dispositions de l'article 4.3 trouvent pleinement à s'appliquer.

8. - Réclamation - information

Pour toute information, réclamation ou question relative aux produits audiovisuels et multimédias proposés par le Cned, l'inscrit peut écrire à Cned, directeur commercial, Téléport 2 - 2 boulevard Nicéphore Niepce - BP 80300 - 86963 Futuroscope Chasseneuil Cedex, ou téléphoner au 05 49 49 94 94. Toute réclamation concernant un produit en ligne devra être adressée aux coordonnées communiquées sur le site Internet dédié (onglet « contact » du site).

Bilan médical

pour les élèves s'inscrivant pour raison de santé - à renvoyer impérativement

Affaire suivie par le médecin du Cned-Site de Rouen : Dr Danièle ANTON-URBAN

Tél. : 02 35 59 55 18

Fax : 02 35 59 54 04

Mél : danièle.anton-urban@cned.fr

Le présent document (Téléchargeable sur : www.campus-electronique.fr/college) est à compléter par un **médecin scolaire** ou par un **médecin spécialiste** de la maladie de l'enfant.

À retourner au Cned avec la fiche d'inscription ou à adresser directement au Dr Anton-Urban par le médecin signataire.

▶		
NOM		
▶		
PRÉNOM		
▶		
ADRESSE		
▶	▶	
CODE POSTAL	VILLE	
▶	▶	
DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	
▶	▶	
NATIONALITÉ	TÉLÉPHONE	
▶		
MÉL		

Emplacement réservé au Cned

Maladie actuelle

- Pour quelle affection l'inscription au Cned est-elle demandée ?
- L'enfant relève-t-il de la MDPH ? Oui Non. Si oui, enseignant référent : _____
- **L'état de santé de l'enfant est-il incompatible avec un enseignement présentiel ?**
- Quelle est l'année de début et le stade évolutif de l'affection ?
- Quels sont les principaux signes actuellement ?
- Existe-t-il un handicap associé (moteur, sensoriel ou psychologique) ?
- Les développements staturopondéral et pubertaire sont-ils normaux ?
- Si l'affection n'est ni somatique, ni spécifiquement neurologique avec handicap :
 - s'agit-il d'un trouble psychiatrique grave ?
 - avec déficit mental {
 - ➔ profond (30 < QI < 50) :
 - ➔ moyen (50 < QI < 65) :
 - ➔ léger (65 < QI < 80) :
 - que l'on peut classer en {
 - ➔ névrose :
 - ➔ psychose :
 - existe-t-il seulement des troubles de conduite ou de comportement ?
 - y a-t-il uniquement phobie scolaire
- Poids : _____
- Taille : _____

Traitement

- Quelle en est la nature ?
- Combien d'heures journalières ou hebdomadaires y sont-elles consacrées ?
- Où l'enfant sera-t-il soigné ? (Préciser les durées d'hospitalisation prévues) :
 - domicile hôpital de jour hôpital à temps plein
 - établissement à caractère sanitaire autre formule (CMPP...)
- Où l'enfant séjournera-t-il habituellement pendant l'année scolaire ?
 - domicile hôpital de jour hôpital à temps plein
 - établissement à caractère sanitaire autre formule (CMPP...)
- L'année scolaire sera-t-elle interrompue par un acte thérapeutique ?
 - lequel et pendant combien de temps ?
 - un travail scolaire même ralenti sera-t-il alors possible ?

Antécédents

- Médicaux
- Chirurgicaux
- Y a-t-il eu une modification dans la scolarité pour raison de santé ?

Pronostic

- Quelle devrait être l'évolution dans les 5 années à venir ?
- La réintégration dans un établissement traditionnel (lycée ou collège) est-elle envisageable dans une année ?
- Cette réintégration est-elle souhaitable pour l'enfant ?

Réceptivité de l'élève à l'acte éducatif

- Quelle est la qualité de
 - l'attention ?
 - la concentration ?
 - la compréhension ?
 - l'assimilation ?
 - la mémorisation ?
- Existe-t-il
 - une fatigabilité ?
 - une lenteur intellectuelle ?
 - une lenteur physique ?
 - des troubles du langage écrit ?
 - des troubles du langage oral ?

Conditions de vie et de travail

- L'élève effectue-t-il son travail scolaire dans une posture contraignante (allongée, semi-assise, etc.) ?
- Est-il gêné ou ralenti pour réaliser les deux temps importants de la scolarité à distance : lecture et écriture ?
- Est-il porteur d'un appareillage : corset, béquilles, fauteuil roulant... ?
- Quel est son entourage familial ?
- Quel est son rang dans la fratrie ? Il est leème de enfants.
- A-t-il des contacts fréquents avec les jeunes de son âge ?

Allocation d'éducation spéciale

- Votre jeune patient peut-il prétendre à un taux d'invalidité égal ou supérieur à 50 % ?
- A-t-il d'autres difficultés ?

Nom du médecin signataire de ce bilan :

Date :

Adresse :

Téléphone :

Signature

Cachet :

Cned • CS 60288 • 76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Des questions sur ce dossier ? : 05 49 49 94 94 ou www.cned.fr

Document à conserver

CNED

CS 60288

76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX

05 49 49 94 94



Novembre à mai : lundi à vendredi : 8 h 30 - 18 h
Juin à octobre : lundi à vendredi : 8 h 30 - 18 h 30
et samedi : 9 h - 12 h 30

Tarifification ordinaire, sans surcoût



CENTRE DE RELATION CLIENT
Délivré par AFNOR Certification
www.marque-nf.com

Information importante sur l'obligation scolaire

À consulter pour toute **inscription réglementée en classe complète d'élève de moins de 16 ans, résidant sur le territoire national.**

Madame, Monsieur,

En raison d'un empêchement justifié à fréquenter un établissement scolaire, vous avez demandé l'avis du directeur académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN) pour inscrire votre enfant en classe complète à inscription réglementée au Cned.

Cette lettre d'information a pour objet de vous apporter des précisions sur les modalités de l'instruction dans la famille. Elles sont fixées par la circulaire ministérielle n° 2011-238 du 26-12-2011 dans laquelle il est rappelé :

« Le principe de l'obligation d'instruction, posé dès 1882, exige aujourd'hui que tous les enfants âgés de six à seize ans, présents sur le territoire national, bénéficient d'une instruction, qui peut être suivie, selon le choix des personnes responsables, soit dans un établissement scolaire public, soit dans un établissement scolaire privé, soit dans la famille. ».

Conformément à ce qui est prévu par le texte précité **le Cned doit déclarer l'inscription de votre enfant à la mairie de votre commune de résidence.** Cette déclaration est indispensable au maire pour pouvoir contrôler le respect de l'obligation scolaire. Elle va lui permettre de réaliser l'enquête sociale qu'il a l'obligation d'effectuer. Cette enquête a lieu tous les deux ans jusqu'aux 16 ans des enfants instruits dans leur famille et a uniquement pour objectif « *d'établir quelles sont les raisons alléguées par les personnes responsables, et s'il leur est donné une instruction dans la mesure compatible avec leur état de santé et les conditions de vie de la famille* ».

Le Cned a aussi l'obligation d'informer les services académiques de tout manque de travail (devoirs non rendus aux dates prévues). Pour rappel, le signalement d'un manque de travail peut avoir des incidences sur le versement des prestations familiales ou le bénéfice d'une bourse.

Compte tenu de ces éléments d'information, nous vous demandons donc de bien vouloir compléter et retourner au Cned avec les pièces justificatives du dossier d'inscription, le document « Déclaration au maire de l'inscription au Cned » ci-joint.

The form is titled 'Déclaration au maire de l'inscription au Cned'. It includes the Cned logo and contact information. There are fields for 'Mairie de', 'Prénom', 'Nom', 'Date de naissance', 'Domicilié(e) à (adresse complète)', 'Code postal', 'Ville', and 'Prénom et nom du responsable légal de l'enfant'. A 'Réserve au Cned' section contains a statement from the Director General of Cned certifying the child's enrollment for the 2012-2013 school year. The form is signed by Serge Bergamelli, Director General of Cned, on behalf of Mont Saint Aignan.

Complétez le document joint

« Déclaration au maire de l'inscription au Cned »

◀ Compléter l'adresse de la mairie de votre lieu de résidence.

◀ Complétez les informations concernant votre enfant.

Retournez au Cned le document complété avec le dossier d'inscription pour l'inscription réglementée de votre enfant en classe complète.

Nos services le transmettront à la mairie de votre lieu de résidence, dès l'inscription définitive de votre enfant.

En signant la fiche d'inscription, vous reconnaissez avoir pris connaissance des informations communiquées par le Cned sur l'obligation scolaire.

Information importante sur l'obligation scolaire

**À consulter pour toute inscription libre en classe complète
d'élève de moins de 16 ans, résidant sur le territoire national.**

Madame, Monsieur,

Cette lettre d'information a pour objet de vous apporter des précisions sur les modalités de l'instruction dans la famille.

Elles sont fixées par la circulaire ministérielle n° 2011-238 du 26-12-2011 dans laquelle il est rappelé :

« *Le principe de l'obligation d'instruction, posé dès 1882, exige aujourd'hui que tous les enfants âgés de six à seize ans, présents sur le territoire national, bénéficient d'une instruction, qui peut être suivie, selon le choix des personnes responsables, soit dans un établissement scolaire public, soit dans un établissement scolaire privé, soit dans la famille.* ».

Vous souhaitez que votre enfant soit instruit dans la famille. Dans ce cadre, la circulaire ministérielle précise les obligations des familles :

« *Les personnes responsables d'un enfant soumis à l'obligation d'instruction, qui n'ont pas inscrit leur enfant dans un établissement scolaire public ou privé et qui désirent l'instruire à domicile, doivent chaque année déclarer au maire de la commune de résidence et au directeur académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN) qu'elles feront donner l'instruction dans la famille* ».

- Ainsi il vous incombe chaque année de déclarer au maire de votre commune de résidence que votre enfant est instruit dans la famille.

Cela va permettre au maire de contrôler le respect de l'obligation scolaire. Pour cela il a l'obligation de mener une enquête sociale « *uniquement aux fins d'établir quelles sont les raisons alléguées par les personnes responsables, et s'il leur est donné une instruction dans la mesure compatible avec leur état de santé les conditions de vie de la famille* ». Cette enquête est réalisée tous les deux ans jusqu'aux 16 ans de votre enfant.

- La déclaration que vous devez faire auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN) va permettre à l'inspection académique de réaliser un contrôle pédagogique qui porte d'une part sur la réalité de l'instruction dispensée et d'autre part sur la progression de votre enfant.

CNED

CS 60288
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX

05 49 49 94 94 

Novembre à mai : lundi à vendredi : 8 h 30 - 18 h
Juin à octobre : lundi à vendredi : 8 h 30 - 18 h 30
et samedi : 9 h - 12 h 30

Tarification ordinaire, sans surcoût



CENTRE DE RELATION CLIENT
Délivré par AFNOR Certification
www.marque-nf.com

Déclaration au maire de l'inscription au Cned

Mairie de

Pour toute inscription réglementée en classe complète, d'élève de moins de 16 ans résidant sur le territoire national.

Madame, Monsieur le Maire,

Conformément à ce qui est prévu par la circulaire ministérielle n° 2011-238 du 26-12-2011 précisant les modalités de l'instruction dans la famille, **le Cned doit déclarer à la mairie de la commune de résidence, toute inscription autorisée par le directeur académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN).**

En conséquence, nous vous informons qu'en raison d'un empêchement justifié à fréquenter un établissement scolaire, le directeur académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN) a autorisé l'inscription pour l'année scolaire 2012-2013 de l'enfant :

Prénom Nom

Date de naissance

Domicilié(e) à (adresse complète)

Code postal Ville

Prénom et nom du responsable légal de l'enfant

Réservé au Cned

Le Directeur général du Cned, certifie que l'enfant ci-dessus désigné(e) est inscrit(e) dans son établissement pour l'année scolaire 2012-2013 sous l'indicatif en classe de

Mont Saint Aignan, le

Serge Bergamelli, directeur général du Cned